

Royaume du Maroc

Tétouan, le :

2 8 JUIL 2023

Référence:

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

23/1253

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Approfondissement (DCA) en Réseaux et Systèmes, déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Yassin LAAZIZ, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1er octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation).

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.

Tout en félicitant votre établissement pour cette action pédagogique innovatrice, à laquelle je souhaite plein succès, je vous prie de croire, cher collègue, en mes meilleurs sentiments.

> Pour le Président et P.O Vice-Président Chargé des Affaires Jamal Eddine BENHAYOUN